

ZIAD SAWAYA*

Le monnayage de Botrys en Phénicie ¹

(Pl. XV-XVI)

Résumé. L'activité monétaire de Botrys se limite à cinq émissions de bronzes produites à l'époque romaine : une civique (an 28) et quatre impériales grecques sous Élagabal (ans 249, 250, 251 et 252). L'étude approfondie du corpus de ses monnaies, formé de 28 exemplaires, permet de préciser les ères adoptées par la cité et de mettre la lumière sur différents aspects de son histoire, statut politique, statut économique, système monétaire, typologie monétaire et religion.

Abstract. The monetary activity of Botrys is limited to five bronze issues struck during the roman period : one civic (year 28) and four greek imperials (years 249, 250, 251 and 252). The thorough study of it's corpus, formed by 28 coins, permit to precise the eras adopted by the city as well as to put the light on different aspects of it's history, political status, economic status, monetary system, monetary typology and religion.

Botrys est l'actuelle ville côtière de Batroun au Liban située à 53 km au nord de Bérytos/Beyrouth. Sa région, formée d'une plaine triangulaire, est bordée par le massif plateau de Râs ach-Chaq'a (le Théouprosopon des Anciens) au nord, le Mont Liban à l'est et la mer à l'ouest. Sa côte est constituée de trois petits promontoires séparés par de petites baies « dont l'une abrite un petit port de pêcheurs d'éponges » ; la ville étant construite sur le promontoire central².

Sa plus ancienne mention dans les sources remonte aux *Lettres d'El-Amarna*, à l'époque des pharaons Aménophis III et Aménophis IV-Akhénaton, sous

* Équipe « Proche-Orient hellénistique et romain » de l'UMR 7041, CNRS, Nanterre.

¹ Je remercie Carmen Arnold Biucchi (American Numismatic Society, New York : ANS), Leyla Badre (American University of Beirut, Beyrouth : AUB), Riyad Salamé (Gouverneur de la Banque du Liban, Beyrouth : BL), Michel Amandry et Dominique Gerin (Bibliothèque nationale de France, Paris : BnF), Andrew Meadows (British Museum, Londres) ainsi que Frédéric al-Husseini (Directeur Général des Antiquités, Musée National de Beyrouth, Beyrouth : MNB) de m'avoir permis de photographier les monnaies ou de m'avoir fourni les photos des monnaies dont ils sont responsables. Mes sentiments vont surtout à ma femme Loulou pour tout le soutien qu'elle m'a apporté durant la rédaction de cet article.

² H. SALAMÉ-SARKIS, Matériaux pour une histoire de Batrûn, *Berytus*, 35, 1987, p. 102-103. Sur Botrys en général ainsi que pour la bibliographie à son sujet : SALAMÉ-SARKIS, *op. cit.* ; *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Brepols, 1992, s.v. Batroun, p. 67 (H. SALAMÉ-SARKIS) ; G. LEHMANN, *Bibliographie der archäologischen Fundstellen und Surveys in Syria und Libanon*, Rahden Westf., 2002, s.v. Batrûn, p. 84-85.

la forme *Bat-ru-na*. Elle est connue sous le nom de *Botrys* dans les sources gréco-romaines qui la mentionnent³.

L'histoire de Botrys est mal connue au cours des périodes hellénistique et romaine. Elle ne figure pas sur la liste des cités conquises par Alexandre le Grand ; raison interprétée par H. Salamé-Sarkis « parce qu'elle devait être suffisamment insignifiante pour mériter cet honneur ». Mais l'on sait qu'Antiochos III l'a occupée en 218 av. J.-C. lors de la quatrième guerre de Syrie, avant sa défaite à Raphia, et que Pompée l'a délivrée des Ituréens en 64/3 av. J.-C.⁴.

Corpus des monnaies et étude de coins

Le premier corpus des monnaies de Botrys fut publié par Rouvier en 1901. Il s'agit d'une liste incomplète, sans aucun commentaire ni étude de coins⁵. Celui que j'ai pu établir est formé de vingt-huit exemplaires en bronze répartis sur deux catégories : a) monnaies civiques⁶ ; b) monnaies impériales grecques⁷.

Je n'ai cependant pas trouvé les monnaies décrites par Rouvier/Botrys n° 621 (tête de Tyché/BOT, proue de navire), Rouvier/Botrys n° 622 (Marc Aurèle/fleur ou diota) et Rouvier/Botrys n° 626 (Julia Soemias/adyton à six colonnes) en préparant le corpus.

Seyrig a déjà commenté Rouvier/Botrys n° 621 en proposant que « le corps et les ailes des griffons ont pu donner cette illusion [de proue] si la pièce est mal conservée »⁸. Le type en question serait celui de Baal de ma série 2. Quant à Rouvier/Botrys n° 622 et 626, je pense que leur existence n'est pas sûre, d'autant plus que cet auteur se fonde sur les ouvrages anciens et douteux de Mionnet et d'Arigoni. Il pourrait également s'agir de mauvaises descriptions de mes séries 1 et 7 dues à l'état défectueux des monnaies en question (ma série 1 : Tyché/grappe de raisin ; ma série 7 : Julia Soemias/adyton à huit colonnes).

3 POLYBE, V, 68, 8 (200-118 av. J.-C.) ; STRABON, XVI, 2, 18 (c. 63 av. J.-C. - c. 25 apr. J.-C.) ; POMPONIUS MELA, I, 12 (43-44 apr. J.-C.) ; PLINE, V, 78 (vers 70 apr. J.-C.) ; PTOLÉMÉE, V, 15, 4 (II^e s. apr. J.-C.) ; K. MILLER, *Itineraria Romana. Römische Reisewege an der Hand Tabula Peutingeriana*, Stuttgart, 1916, p. 805 (1^{re} moitié du III^e s. apr. J.-C.) ; P. GEYER, *Itinera Hierosolymitana Saeculi IIII-VIII*, Prague-Vienne-Leipzig, 1896. « Itinéraire du Pèlerin de Bordeaux », 583 (vers 333 apr. J.-C.). Voir notamment *Real-encyclopädie des classischen Altertumswissenschaft*, III, Stuttgart, 1899, col. 793 et SALAMÉ-SARKIS, *op. cit.*, p. 103.

4 POLYBE, V, 68, 8 ; STRABON, XVI, 2, 18 ; SALAMÉ-SARKIS, *op. cit.*, p. 109.

5 J. ROUVIER, Numismatique des villes de la Phénicie : Botrys, Gébal-Byblos, Césarée du Liban-Area. Carné, *JLAV*, 4, 1901, p. 35-66 (n° 620-627) (= ROUVIER/Botrys).

6 Ce terme est appliqué aux monnaies émises au nom et aux types d'une cité en ne faisant aucune allusion aux souverains hellénistiques et romains.

7 Terme donné à des monnaies émises par certaines cités à l'époque romaine. Elles portent l'effigie impériale au droit et un type local au revers. La légende impériale ainsi que le nom de la cité y sont généralement inscrits en grec.

8 H. SEYRIG, Éres pompéiennes des villes de Phénicie, *Syria*, 31, 1954, p. 78 (= Antiquités syriennes, V, 1958, p. 97) (= SEYRIG Ére pompéienne).

a) *Monnaies civiques*

Émission 1 (an 28 = 37/6 av. J.-C.)

Série 1 (Tyché/grappe de raisin)

Droit : buste de Tyché tourelée à dr., les cheveux relevés en chignon, une mèche descendant sur la nuque ; grènetis.

Revers : BOTPYHNΩN ☉, LHK ↑ (dans le champ, à dr.), grappe de raisin dans une couronne.

ROUVIER Botrys, n° 620 ; RPC I, n° 4523⁹.

1- D1/R1 ; 17,30 mm ; 3,88 g ; 6 h ; ANS 1966.99.2 (don de H. Seyrig).

2- D2/R2 ; 19,20 mm ; 4,69 g ; 12 h ; BnF, HS Y.28.466.

3- D3/R3 ; 20,02 mm ; 5,14 g ; 6 h ; AUB, n° 1 (n° d'inv. C762)¹⁰.

Série 2 (Tyché/Baal)

Droit : tête de Tyché tourelée à dr., les cheveux relevés en chignon, une mèche descendant sur la nuque ; grènetis.

Revers : [L]HK-BOT[PY]HNΩ[N] ☉, Baal debout à dr. entre deux lions ailés debout à dr., la main dr. levée et tenant objet indistinct ; le tout dans une couronne.

RPC I, n° 4524¹¹.

4- D4/R4 ; 14 mm ; 2,41 g ; 12 h ; droit et revers décentrés 12 h ; BnF HS.

b) *Monnaies impériales grecques*

Émission 2 (an 249 = 218/9 apr. J.-C.)

Série 3 (Élagabal/adyton du temple de Tyché à six colonnes)

Droit : légende impériale illisible, buste nu d'Élagabal lauré à dr., vu de trois quarts arrière.

Revers : [BOT-PV]-H-NΩN ☉, MΘC (à l'exergue), adyton du temple de Tyché à six colonnes, surmonté d'un fronton triangulaire avec arche au milieu ; entre les colonnes, Tyché tourelée debout de face, vêtue d'un chiton et d'un péplos ; de la main dr. levée, elle tient une stylis, et dans la g., quatre globules disposés en forme de carré.

5- D5/R5 ; 23 mm ; 5,30 g ; 12 h ; SNG Cop., n° 131¹².

9 A. BURNELL, M. AMANDRY et P.P. RIPOLLÉS, *Roman Provincial Coinage. From the death of Caesar to the death of Vitellius, 44 BC to AD 69*, Vol. I, Londres-Paris, 1998 (1992) (= RPC I).

10 D.C. BARAMKI, *The Coin Collection of the American University of Beirut Museum, Palestine and Phoenicia*, Beyrouth, 1974 (= AUB).

11 Les auteurs lisent BO[TPY]HNΩ[N] au revers.

12 O. MORKHOLM, *Sylloge Nummorum Graecorum. The Royal Collection of Coins and Medals. Danish National Museum*, Vol. VII : *Cyprus to India*, West Milford, NJ, 1982 (= SNG Cop.).

Émission 3 (an 250 = 219/20 apr. J.-C.)

Série 4 (Élagabal/adyton du temple de Tyché à huit colonnes)

Droit : A-VT KA M AV ... Ω , buste d'Élagabal lauré à dr., portant cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts arrière ; grènetis.

Revers : BOTPO (à l'exergue), C-N (dans le champ), adyton du temple de Tyché à huit colonnes, surmonté d'un fronton triangulaire avec arche au milieu ; entre les colonnes, Tyché tourelée debout de face, vêtue d'un chiton et d'un péplos ; de la main dr. levée, elle tient une stylis, et dans la g., quatre globules disposés en forme de carré ; grènetis.

6- D6/R6 ; 29,21 mm ; 18,88 g ; 6 h ; droit décentré 3 h ; le tenon de coulée est encore visible derrière le buste de l'empereur ; *BMC Phoenicia*, n° 1¹³.

Série 5 (Élagabal/Dionysos)

Droit : ...-ANT ω [NI]N Ω , buste d'Élagabal lauré à dr., portant cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts arrière ; grènetis.

Revers : BO[TPVH]N ω N Ω , dans le champ, N-C, Dionysos hanché debout de face, la tête couronnée de pampres ; de la main g., il s'appuie sur un thyrses, et de la dr. baissée, il tient un canthare ; à ses pieds, panthère bondissante à g. ; grènetis.

ROUVIER/Botrys, n° 624.

7- D7/R7 ; 24 mm ; 8,35 g ; 6 h ; droit décentré 9 h ; revers décentré 12 h ; BnF, Babelon 1340 (= de Luynes 3131)¹⁴.

Émission 4 (an 251 = 220/1 apr. J.-C.)

Série 6 (Élagabal/adyton du temple de Tyché à huit colonnes)

Droit : AVT K M AV-ANT ω NINOC Ω , buste d'Élagabal lauré à dr., portant cuirasse et *paludamentum* ; grènetis.


Revers : ... (à l'exergue), adyton du temple de Tyché à huit colonnes ; grènetis.

Revers : BOT-P[V]-H-N ω N Ω , Tyché tient aplat de la main dr. levée et quatre globules disposés en forme de carré dans la g.

13 G.F. HILL, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*, Londres, 1910 (= *BMC Phoenicia*).


14 E. BABELON, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale. Les Perses Achéménides, les satrapes et les dynastes tributaires de leur empire, Cypré et Phénicie*, Paris, 1893 (= BABELON).


8- D8/R8 ; 28,40 mm ; 12,80 g ; BL 262 (N. Tabet).

Revers : BOT-PV- ... , Tyché tient stylis de la main dr. levée et quatre globules disposés en forme de carré dans la g.

9- D9/R9 ; 28,20 mm ; 12,75 g ; 6 h ; ANS, Newell 1944.100.70782 (Schroeder).

Série 7 (Julia Soemias/adyton du temple de Tyché à huit colonnes)

Droit : IOVLIA-COEMIAC CEB , buste de Julia Soemias diadémée à dr., la poitrine drapée ; grènetis.

Revers : BOT-PV-H-NΘN , N-CA (à l'exergue), adyton du temple de Tyché à huit colonnes ; grènetis.

ROUVIER Botrys, n° 625.

Revers : Tyché tient stylis de la main dr. levée et deux globules disposés en diagonale dans la g.


10- D10/R10 ; 26,03 mm ; 11,59 g ; 12 h ; droit décentré 3 h ; MNB 59536 (n° d'inv. 815 ; H. Seyrig)¹⁵.

Revers : Tyché tient aplustre de la main dr. levée et quatre globules disposés en forme de carré dans la g.

11- D10/R11 ; 28 mm ; 12,30 g ; 11 h ; droit décentré 5 h ; revers décentré 11 h ; BnF, Babelon 1341 (= de Luynes 3132)¹⁶.

Série 8 (Élagabal/adyton du temple de Tyché à six colonnes)

Droit : [AVT K] M AV-ANTΩNINOC , buste d'Élagabal lauré à dr., vu de trois quarts arrière ; grènetis.

Revers : BOT-PV-H-NΘN , N-CA ? (à l'exergue), adyton du temple de Tyché à six colonnes ; Tyché tient aplustre de la main dr. levée et trois globules disposés en forme de triangle dans la g.

12- D11/R12 ; 26,60 mm ; 9,82 g ; droit décentré 9 h ; H.C. Lindgren et F.L. Kovacs, *Ancient Bronze Coins of Asia Minor and the Levant from the Lindgren Collection, San Mateo, Quarryville (PA), 1985, n° 2276*¹⁷.

15 Date indiscernable.

16 N-CA à l'exergue.

17 Les auteurs lisent ... ANTΩNEINOΣ au droit.

Émission 5 (an 252 = 221/2 apr. J.-C.)

Série 9 (Élagabal/adyton du temple de Tyché à six colonnes)

Droit : AVT K M AV-ANTΩNINOC Ω, buste d'Élagabal lauré à dr., vu de trois quarts arrière ; grènetis.

Revers : BOT-PV-H-NΩN Ω, BN-C (à l'exergue), adyton du temple de Tyché à six colonnes ; grènetis.

ROUVIER/Botrys, n° 623.

Droit : buste nu.

Revers : Tyché tient aplustre de la main dr. levée et deux globules superposés (?) dans la g.

13- D12/R13 ; 23 mm ; 8,51 g ; 6 h ; revers décentré 9 h ; ANS, 1948.19.2176 Gautier (Huntington)¹⁸.

Droit : buste nu.

Revers : Tyché tient aplustre de la main dr. levée et trois globules disposés en forme de triangle dans la g.

14- D13/R14 ; 23 mm ; 8,50 g ; 6 h ; droit décentré 9 h ; ANS, Newell 1944.100.70784 (Rouvier)¹⁹.

15- D14/R15 ; 23,89 mm, 7,21 g ; 6 h ; droit décentré 3 h ; AUB, n° 3 (n° d'inv. C764)²⁰.

Droit : buste nu.

Revers : Tyché tient aplustre de la main dr. levée et quatre globules disposés en forme de carré (?) dans la g.

16- D15/R16 ; 23,10 mm ; 8,54 g ; 6 h ; ANS, Newell 1944.100.70785 (Rouvier)²¹.

Droit : buste nu.

Revers : Tyché tient stylis de la main dr. levée et deux globules superposés dans la g.

17- D16/R17 ; 23,69 mm ; 8,57 g ; 12 h ; MNB 59535 (n° d'inv. 814)²².

18- D17/R17? ; 23,60 mm ; 10,12 g ; 12 h ; droit décentré 9 h ; BnF, De Clercq 338²³.

18 ...N-C à l'exergue.

19 ...N-C à l'exergue.

20 Baramki lit [B]OT-PV-N-ΩN au revers. Date indiscernable.

21 ...N-C à l'exergue.

22 BN-... à l'exergue.


23 Le Rider et Seyrig lisent BNP au lieu de BNC à l'exergue (G. LE RIDER et H. SEYRIG, Objets de la collection Louis De Clercq donnés en 1967 au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale par le comte et la comtesse Henri de Boisgelin. *RN* 1968, p. 17-18, n° 338).

Droit : buste nu.

Revers : Tyché tient stylis de la main dr. levée et trois globules disposés en forme de triangle dans la g.

19- D18/R18 ; 25,10 mm ; 8,37 g ; 6 h ; droit décentré 7 h ; BnF, Chandon 933²⁴.

Droit : buste portant cuirasse et *paludamentum*.

Revers : BOT-PV-HN-ΩN , Tyché tient stylis de la main dr. levée et un globule (?) dans la g.

20- D19/R19 ; 23,10 mm ; 8,54 g ; 6 h ; ANS, Newell 1944.100.70783²⁵.

Droit : buste portant cuirasse et *paludamentum*.

Revers : Tyché tient stylis de la main dr. levée et deux globules superposés dans la g.

21- D20/R20 ; 23 mm ; 10,89 g ; 6 h ; BnF, Chandon 934²⁶.


22- D21/R21 ; 25,40 mm ; 7,31 g ; 12 h ; droit décentré 5 h ; revers décentré 6 h ; AUB, n° 2 (n° d'inv. C763)²⁷.

Droit : buste portant cuirasse et *paludamentum*.

Revers : Tyché tient stylis de la main dr. levée et trois globules disposés en forme de triangle dans la g.


23- D22/R22 ; 25,30 mm ; 7,38 g ; 6 h ; MNB 59534 (n° d'inv. 815 ; H. Seyrig)²⁸.

Série 10 (Alexandre Sévère César/adyton du temple de Tyché à six colonnes)

Droit : M AVP AΛEΞANΔPOC ... , buste d'Alexandre Sévère non lauré à dr., portant cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts arrière ; grènetis.

Revers : adyton du temple de Tyché à six colonnes ; grènetis.

ROUVIER Botrys, n° 627.

Revers : BOT-PV-II-NΩN , B-NC (à l'exergue), Tyché tient aplustre de la main dr. levée et trois globules en forme de triangle dans la g.

24 BN-C à l'exergue.

25 ...N-C à l'exergue.

26 BN-C à l'exergue.

27 Baramki lit [B]OT-PVHN-ΩN au revers. Date indiscernable.


28 ...-C à l'exergue.

29 Le Ω est formé de trois barres horizontales et parallèles coupées au milieu par une barre verticale.


24- D23/R23 ; 23,10 mm ; 7,90 g ; BL 263 (N. Tabet) ³⁰.

25- D23/R24 ; 23,10 mm ; 9,82 g ; 6 h ; revers décentré 12 h ; ANS, Newell 1944.100.70787 (Rouvier) ³¹.

26- D23/R25 ; 24,40 mm ; 7,35 g ; 6 h ; revers décentré 9 h ; ANS, Newell 1944.100.70786 (Rouvier) ³².

Revers : BOT-PV- ... , BN-C (à l'exergue), Tyché tient stylis de la main dr. levée et deux globules superposés dans la g.

27 - D23/R26 ; 25,40 mm ; 8,99 g ; 12 h ; droit et revers décentrés 3 h ; *BMC Phoenicia*, n° 2 ³³.

Revers : BO-TPV-H-NωN , ... (à l'exergue), Tyché tient stylis de la main dr. levée et deux globules en diagonale dans la g.

28- D24/R27 ; 24,90 mm ; 9,91 g ; 6 h ; revers décentré 8 h ; BnF, HS Y.28.467 ³⁴.

Tous les exemplaires portent généralement des dates aux revers, placées le plus souvent à l'exergue ou parfois dans le champ. Ceci permet de distinguer cinq émissions : HK (= 28, émission 1), MΘC (= 249, émission 2), NC (= 250, émission 3) ; NCA (= 251, émission 4) et BNC (= 252, émission 5). Certains exemplaires ont les dates illisibles, partiellement ou complètement hors flan. L'ajustement des coins est le plus souvent à 6 h (64 %) et parfois à 12 h (32 % ou bien 36 % si l'on y inclue le n° 11, avec ses coins ajustés à 11 h) ³⁵. La forme des flans est irrégulière : circulaire, ovale, quadrangulaire etc. Aucune contre-marque n'a été enregistrée.

Une liaison de coin de droit est enregistrée entre les n° 10-11 de Julia Soemias (D10 ; série 7), permettant ainsi de classer le premier, dont la date est illisible, à l'émission 4 (NCA, 251). L'exemplaire n° 12 d'Élagabal (série 8) porte, semble-t-il, la date NCA (251) à l'exergue du revers. Son effigie impériale, au droit, rappelle énormément celles des n° 8-9 du même empereur. Les revers de ces trois exemplaires ont également des ressemblances stylistiques avec ceux des n° 10-11 de Julia Soemias, notamment l'arche de l'adyton gravée en trois lignes -- non rencontrée dans les autres émissions -- et les vêtements de Tyché. Les arches des n° 11 et 12 offrent en outre la même particularité avec la forme plutôt « semi-ovale » de leurs deux premières lignes. Le classement des exem-

³⁰ Date indiscernable.

³¹ B-NC à l'exergue. La présence des trois globules n'est pas sûre.

³² ...-NC à l'exergue.

³³ Le C de la date BN-C n'est pas visible.

³⁴ Date indiscernable.

³⁵ Je ne connais pas les axes de 3 exemplaires : n° 8, 12 et 24.

plaires n^{os} 8, 9 et 12 d'Élagabal et des n^{os} 10-11 de Julia Soemias à la même émission 4 (NCA, 251) semble par conséquent justifié.

Les exemplaires n^{os} 13-16 d'Élagabal portent un buste nu au droit. Ils peuvent donc appartenir soit à la série 3 de l'émission 2 (MΘC, 249), soit à la série 9 de l'émission 5 (BNC, 252). On peut cependant lire « ...NC » (250+?) à l'exergue des n^{os} 13, 14 et 16. Ceci indique indubitablement qu'il faut évincer la première possibilité. Il en est de même pour l'exemplaire n^o 20 ayant le buste d'Élagabal cuirassé et vêtu du *paludamentum* au droit (...NC, 250+?). Des rapprochements stylistiques sont en outre frappants entre les effigies impériales de ces exemplaires et celles des n^{os} 17-19 (buste nu) et 21 (buste cuirassé, portant *paludamentum*), dont les dates sont bien lisibles : BNC (252). De plus, la représentation de l'adyton est similaire au revers de tous ces exemplaires : entablement en trois lignes et arche en une seule³⁶. Je pense par conséquent que l'attribution des n^{os} 13, 14, 16 et 20 à la série 9 de l'émission 5 (BNC, 252) est bien fondée. Ces considérations vont de même pour les n^{os} 15 (buste nu) et 22-23 (buste cuirassé, portant *paludamentum*) d'Élagabal dont les dates d'émission sont indiscernables. Une unique liaison de revers pourrait être signalée entre les n^{os} 17-18 (R17). Mais la mauvaise conservation du premier n'autorise pas à la confirmer.

La date que portaient les exemplaires n^{os} 24, 26 et 28 d'Alexandre Sévère n'est pas assurée³⁷. La liaison du coin de droit D23 établie entre les deux premiers et les n^{os} 25 et 27 inscrits nettement BNC (252) montre qu'ils appartiennent à la même série 10 de l'émission 5. Les ressemblances stylistiques très nettes qu'ils offrent, au niveau de l'adyton, avec les exemplaires d'Élagabal de la série 9 viennent également étayer ce classement. Quant au n^o 28, issu d'un coin de droit différent (D24), on peut l'attribuer à la même émission grâce à ces mêmes considérations stylistiques ainsi qu'à l'effigie impériale très proche des autres exemplaires d'Alexandre Sévère.

Le tableau 1 présente le classement des cinq émissions de Botrys, leurs séries, types de revers³⁸, numéros de corpus, identités des coins de droit (D) et de revers (R), nombre d'exemplaires (n), nombre de coins de droit identifiés (d) et l'indice caractérostypique (n/d).

Il en ressort que les 28 exemplaires de mon corpus sont issus de 24 coins de droit et de 27 coins de revers. L'indice caractérostypique (n/d) de la presque totalité des séries équivaut à 1, sauf pour les séries 7 et 10 avec respectivement 2 et 2,5. Ceci prouve que l'échantillon rassemblé n'est pas représentatif du total du volume de production de l'atelier de Botrys. C'est ce que confirme également la quasi absence de liaisons de coins au sein des exemplaires de la même série ou du même type de revers.

36 Les n^{os} 17, 18 et 20 présentent des exceptions avec leur arche en deux lignes.

37 On peut toutefois lire ...NC à l'exergue du n^o 26.

38 Le chiffre entre parenthèses qui suit le mot « adyton » indique le nombre des colonnes.

Dans son ensemble, le volume de production de l'atelier de Botrys est très faible. L'unique exception est notée pour la série 9 d'Élagabal avec ses 11 coins de droit.

Émissions	Séries	Types	N ^{os}	Coins	n	d	n/d
Émission 1, an 28	S. 1, C.	grappe	1-3	D1-3 ; R1-3	3	3	1
	S. 2, C.	Baal	4	D4 ; R4	1	1	1
Émission 2, an 249	S. 3, É.	adyton (6)	5	D5 ; R5	1	1	1
Émission 3, an 250	S. 4, É.	adyton (8)	6	D6 ; R6	1	1	1
	S. 5, É.	Dionysos	7	D7 ; R7	1	1	1
Émission 4, an 251	S. 6, É.	adyton (8)	8-9	D8-9 ; R8-9	2	2	1
	S. 7, J.S.	adyton (8)	10-11	D10 ; R10-11	2	1	2
	S. 8, É.	adyton (6)	12	D11 ; R12	1	1	1
Émission 5, an 252	S. 9, É.	adyton (6)	13-23	D12-22 ; R13-22	11	11	1
	S. 10, A.S.	adyton (6)	24-28	D23-24 ; R23-27	5	2	2,5

Tableau 1

(C. = civique ; É. = Élagabal ; J. S. = Julia Soemias ; A. S. = Alexandre Sévère)

Les ères utilisées pour dater les émissions

L'émission 1 est constituée des séries 1-2³⁹. Ses exemplaires portent au revers la date LHK (an 28)⁴⁰ calculée par Head, Babelon, Clermont-Ganneau, Rouvier et Hill selon l'ère d'Actium. Ces auteurs se fondent en effet sur l'usage de cette ère à Botrys pour dater les monnaies d'Élagabal, Julia Soemias et Alexandre Sévère César⁴¹. L'an 28 correspondrait dans ce cas à 4/3 av. J.-C., et non pas à 2 av. J.-C., comme le propose Hill⁴². Baramki situe cette émission en 27 av. J.-C. en la datant selon une ère qu'il ne précise pas⁴³. Un simple calcul permet de conclure qu'il la fait commencer en 54 av. J.-C. Mais en jugeant que le style des monnaies de la série 1 est « trop ancien » et en tenant compte de

39 Sur l'attribution de la série 2 à Botrys, voir la discussion plus-bas.

40 Le sigle « L. » introduit la date. Il fut en usage dans les régions qui étaient assujetties aux Ptolémées (H. SEYRIG, Sur les ères de quelques villes de Syrie : Antioche, Apamée, Aréthuse, Balanée, Épiphanie, Laodicée, Rhosos, Damas, Béryte, Tripolis, l'ère de Cléopâtre, Chalcis du Liban, Doliché, *Syria*, 27, 1950, p. 31-35 (*Antiquités syriennes*, IV, 1953, p. 98-102 = SEYRIG/Ères de quelques villes). Selon Poole, il est probablement d'origine égyptienne en caractère démotique (R.S. POOLE, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum. A Catalogue of the Greek Coins of Alexandria and the Nomes*, London, 1892, p. xi).

41 B.V. HEAD, *Historia Numorum. A Manual of Greek Numismatics*, Oxford, 1911 (1887), p. 791 ; BABELON, *op. cit.*, p. CLXV ; C. CLERMONT-GANNEAU, L'ère d'Actium en Phénicie, dans *Recueil d'archéologie orientale*, T. II, 1898, p. 297-298 ; J. ROUVIER, Les ères de Botrys et de Béryte, *JIAN*, 2, 1899, p. 9-12 (ROUVIER/Ère de Botrys) ; ROUVIER/Botrys, n^o 620-627 ; *BMC Phoenicia*, p. lx. Voir la discussion plus bas.

42 Voir *BMC Phoenicia*, p. lx.

43 Voir AUB, n^o 1.

l'usage de l'ère pompéienne dans « toutes les villes du voisinage ». Seyrig opte pour cette dernière ère⁴⁴. Baldus pense qu'il s'agit probablement de l'ère pompéienne et date l'émission de 37/6⁴⁵. Les propos de Seyrig ont été admis plus récemment par Augé et les auteurs du *RPC* I⁴⁶. Pour Grainger, il est « juste possible » que cette ère soit adoptée à Botrys⁴⁷.

En effet, l'usage de l'ère d'Actium dans les monnayages des cités de la Phénicie est presque inexistant. L'unique exception que je connaisse du début de l'Empire provient de Tripolis. On y a frappé une émission dont les monnaies portent en même temps au revers les dates TKE (325 des Séleucides) et MΔ (44 d'Actium) correspondant à l'an 13/4 apr. J.-C. Ceci montre que, même lors de son unique emploi, l'ère d'Actium a accompagné celle des Séleucides qui fut adoptée régulièrement pour dater les monnaies de Tripolis à l'époque impériale. Il y a donc peu de chance pour que les monnaies de l'émission 1 de Botrys soient datées selon l'ère d'Actium ; en dépit de la découverte de l'inscription de Thamos à Ma'ad, entre Byblos et Batroun, datée de l'an 23 de l'ère actiaque (= 9/8 av. J.-C.)⁴⁸.

L'usage de l'ère pompéienne est par contre bien attesté sur les monnaies des cités du nord de la Phénicie libanaise, comme c'est le cas à Orthosia, Tripolis et Byblos. Son adoption est due, comme l'a montré Seyrig⁴⁹, à un certain sentiment « qu'un temps nouveau s'ouvrait » suite aux actions de Pompée qui a délivré les cités côtières des brigands ituréens, notamment Dionysios⁵⁰ et Cinarys⁵¹ respectivement tyrans de Tripolis et Byblos. Quant à Botrys, on sait d'après Strabon qu'elle fut délivrée des Ituréens par Pompée⁵². L'emploi de l'ère pompéienne à Botrys est donc très naturel comme l'a déjà proposé Seyrig⁵³. Le point de départ de cette ère en Phénicie débutant en 64/3 av. J.-C.⁵⁴,

44 SEYRIG Ères pompéiennes, p. 77-78 (*Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 96-97).

45 H.R. BALDUS, Syria, dans A.M. BURNETT and M.H. CRAWFORD (éds.), *The Coinage of the Roman World in the Late Republic. Proceedings of a colloquium held at the British Museum in September 1985*, Oxford, 1987, p. 133-134 (je remercie Bettina Fischer-Genz de m'avoir traduit de l'allemand les propos de Baldus).

46 C. AUGÉ, La monnaie en Syrie à l'époque hellénistique et romaine (fin du IV^e s. av. J.-C. - fin du V^e s. ap. J.-C.), dans J.-M. DENTZER et W. ORTHMANN, *Histoire et archéologie de la Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, II, Sarrebrücken, 1989, p. 167 ; *RPC* I, p. 647.

47 J.D. GRAINGER, *Hellenistic Phoenicia*, Oxford, 1991, p. 161.

48 Pour cette inscription, voir : CLERMONT-GANNEAU, *op. cit.*

49 SEYRIG Ères pompéiennes, p. 80 (*Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 99).

50 JOSÉPHE, AJ, XIV, 39.

51 STRABON, XVI, 2, 18.

52 STRABON, XVI, 2, 18.

53 SEYRIG Ères pompéiennes, p. 80 (*Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 99).

54 Pompée a réduit la Syrie en province en 64 av. J.-C. Il fut de passage à Damas en 63 av. J.-C. (SEYRIG Ères pompéiennes, p. 80 - *Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 99). Selon le calendrier macédonien, en usage dans la région depuis Alexandre le Grand, l'année va du 1^{er} octobre jusqu'au 30 septembre. L'an 1 de l'ère de Pompée en Syrie et Phénicie équivaut par conséquent à 64/3 av. J.-C.

son an 28 correspond à 37/6 av. J.-C. La date proposée par Baldus doit donc être retenue pour l'émission 1.

Mais la question qui se pose tout naturellement est la suivante : pourquoi Botrys a attendu 28 ans pour produire l'émission 1 en 37/6 ? Le facteur économique ne doit certes pas être évincé : manque du besoin de numéraire⁵⁵. Le petit volume de production de cette émission ne montre pas un changement dramatique en ce qui concerne les besoins monétaires de la cité en 37/6. Je pense, pour ma part, que cette émission 1 possède un caractère plutôt politique. En effet, au cours de l'an 37/6, Marc Antoine effectue une nouvelle organisation de l'Orient, y compris la Phénicie. Il exécute Lysanias, le tétrarque ituréen de Chalcis du Liban, en donnant son territoire ainsi qu'une partie de la Phénicie jusqu'à l'Éleutheros à Cléopâtre VII⁵⁶. Les cités phéniciennes en question n'ont pas tardé à battre monnaie avec l'effigie de la reine au droit et en utilisant son ère en Phénicie pour dater leurs émissions en 36/5 (Orthosia⁵⁷, Tripolis⁵⁸ et Bérytos⁵⁹, an 2), puis en 35/4 (Orthosia⁶⁰, an 3) et en 32/1 (Bérytos⁶¹ et Chalcis du Liban⁶², an 6). Marc Antoine a par contre gardé Arados sous son

55 En général, les cités produisent leurs monnaies en fonction de leurs besoins. Une simple comparaison, entre l'activité monétaire de cette cité et celles des autres cités de la Phénicie ayant battu monnaie à la même époque, montre que Botrys était dans une situation économique peu développée.

56 E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, Nancy, 1982, p. 545-546. Assassinat de Lysanias : JOSEPHE, *AJ*, XV, 92 et *BJ*, I, 440 ; DION CASSIUS, XLIX, 32 ; A.H.M. JONES, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford, 1937, p. 271 ; GRAINGIER, *op. cit.*, p. 175. Don d'une partie de l'Arabie et de la Judée : DION CASSIUS, XLIX, 32, 5 ; JOSEPHE, *AJ*, XV, 96 et *BJ*, I, 361-362 ; PLUTARQUE, *Ant.*, 36 ; M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du levant antique. IV^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, 2001, p. 467 et 517. Don de Chypre, d'une partie de la Cilicie Trachée, de la Cyrénaïque et d'une partie de la Crète : DION CASSIUS, XLIX, 32 ; PLUTARQUE, *Ant.*, 36 ; STRABON, XIV, 5, 3 et XIV, 6, 6 ; WILL, *op. cit.*, p. 546 ; P. GREEN, *D'Alexandre à Actium. Du partage de l'Empire au triomphe de Rome*, Paris 1997, p. 739-740 ; SARTRE, *op. cit.*, p. 467.

57 RPC I, n° 4501 (bronze).

58 RPC I, n° 4510 (bronze).

59 RPC I, n° 4529 (bronze) ; Z. SAWAYA, *Histoire monétaire de la Phénicie du nord et de la Coelé-Syrie adjacente de la fin de l'époque hellénistique à la fin des monnayages civiques (les monnayages de Béryte et d'Héliopolis)*, Beyrouth et Paris, 1999 (thèse de doctorat, Université Libanaise et Université Paris I Panthéon-Sorbonne) (= SAWAYA/Histoire) et Z. SAWAYA, *Histoire de Bérytos et d'Héliopolis d'après leurs monnaies. F^s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.* (à paraître dans la Bibliothèque Archéologique et Historique (BAH) de l'Institut Français du Proche-Orient (IFPO)) (= SAWAYA/à paraître), n° 70-71 (bronzes).

60 RPC I, n° 4502 (bronze) et *SVG Cop.* 176 (bronze).

61 RPC I, n° 4530 (bronze) ; SAWAYA/Histoire et SAWAYA/à paraître, n° 72-75 (bronzes).

62 Ces monnaies sont assignées à Bérytos par Rouvier (J. ROUVIER, Numismatique des villes de la Phénicie : Arados, Béryte-Laodicée de Canaan, *JAN*, 3, 1900, n° 438-440). Hill les classe à Bérytos malgré ses doutes (*BMC Phoenicia*, p. lv et n° 14-15). Pour M. Grant, il s'agit d'une attribution improbable (M. GRANT, *From Imperium to Auctoritas*, Cambridge, 1978 (1946, 1969), p. 371, note 10). La restitution de ces monnaies à Chalcis a été proposée par Seyrig et acceptée récemment par les auteurs du RPC I (SEYRIG/Ères de quelques villes, p. 44-46 *Antiquités syriennes*, IV, 1953, p. 111-113 ; RPC I, n° 4771-4773).

contrôle, comme en témoignent les émissions monétaires de cette cité produites en 36/5⁶³ et 35/4⁶⁴ avec son effigie au droit des monnaies. Quant à Marathos, Sidon et Tyr, elles ont continué la production de leurs monnaies civiques reflétant ainsi une certaine autonomie : 37/6 (Marathos⁶⁵ et Tyr⁶⁶), 36/5 (Sidon)⁶⁷, 35/4 (Sidon⁶⁸ et Tyr⁶⁹), 32/1 (Sidon⁷⁰ et Tyr⁷¹). Or l'émission I de Botrys est une émission civique dont les monnaies portent l'ethnique « BOTPYHINΩN » ([monnaie] appartenant aux Botryéniens) et ne font aucune allusion à Cléopâtre VII ni à Marc Antoine. Sa production en 37/6 montre bien que la cité ne fut pas assujettie à aucun de ces deux souverains ; comme ce fut le cas de Marathos, Sidon et Tyr. Je pense donc que cette émission est produite pour commémorer son nouveau statut de cité « autonome » qu'elle a reçu de Marc Antoine en 37/6⁷².

L'absence d'émissions monétaires ultérieures à Botrys ne doit pas être interprétée par sa soumission à Cléopâtre VII après 37/6, comme le propose Baldus⁷³. Étant une cité de petite importance économique, Botrys n'aurait pas éprouvé le besoin d'un nouveau numéraire au cours de cette période qui va jusqu'à Actium (36/5-32/1).

L'atelier monétaire de Botrys est fermé pendant plus de 250 années après la production de l'émission I. Son activité n'est cependant reprise que sous le règne d'Élagabal pour produire quatre émissions : ans 249, 250, 251 et 252. Ceci montre une fois de plus l'importance médiocre de Botrys par rapport aux autres cités de la Phénicie qui ont battu monnaie sous le Haut Empire ; comme Arados, Orthosia, Césarée du Liban/Arqa, Tripolis, Byblos, Bérytos, Sidon et Tyr.

Les dates 251 et 252 furent d'abord calculées par Vaillant selon une ère qui commence en l'an 705 de Rome, soit l'équivalent de 50/49 av. J.-C.⁷⁴. Eckhel a gardé ses réserves à l'égard de cette hypothèse puisqu'elle est fondée sur un

63 *RPC* I, n° 4467 (bronze).

64 BALDUS, *op. cit.*, p. 132 et *RPC* I, n° 4468 (bronze).

65 *RPC* I, n° 4494 (bronze) : an 223 d'Arados.

66 *RPC* I, n° 4707 (bronze) et 4720 (bronze). Les auteurs de *RPC* I, n° 4552, datent un shekel de cette année avant de l'annuler dans A. BURNETT, M. AMANDRY et P.P. RIPOUILLES, *Roman Provincial Coinage, Supplement I*, Londres-Paris, 1998, p. 45, n° 4552 (= *RPC Suppl. I*).

67 *RPC* I, n° 4564 (bronze).

68 *RPC* I, n° 4565 (bronze).

69 *RPC* I, n° 4629 (shekel).

70 *RPC* I, n° 4554 (shekels) et 4566 (bronze).

71 *RPC* I, n° 4631 (shekel) et *RPC Suppl. I*, n° 4681C (demi-shekel, Levy).

72 Il ne s'agit pas là en effet d'un fait isolé. Apamée, Balanée et Rhosus deviennent « autonomes » successivement entre 41 et 39, en 37/6 et en 36/5 (AUGÉ, *op. cit.*, p. 167 cf. SEYRIG-ÈRE de quelques villes, p. 19, 22-23 et 34-35 = *Antiquités syriennes*, IV, 1953, p. 86, 88-89 et 100-101). Il est à noter qu'Augé place la réception de l'« autonomie » par Botrys en 36/5.

73 BALDUS, *op. cit.*, p. 134.

74 J.F. VAILLANT, *Numismata aerea Imperatorum et Caesarum in coloniis, municipiis et uribus jure latio donatis, ex omni modulo percussa*, I, Paris, 1688, p. 126.

exemplaire unique et mal conservé sur lequel on lit « an 200 »⁷⁵. Head puis Babelon rejettent cette hypothèse en précisant que les monnaies de Botrys doivent être datées selon l'ère d'Actium dont le point de départ est l'an 31 av. J.-C., sans avoir argumenté davantage leur position⁷⁶. Rouvier, Hill et Seyrig se rallient à la proposition de Head et de Babelon⁷⁷.

En effet, Alexandre Sévère est élevé au Césarat le 26 (?) juin 211⁷⁸. En tenant compte du calendrier macédonien, cet événement eut donc lieu au cours de l'année 220/1⁷⁹. Or les monnaies d'Alexandre Sévère à Botrys portent la date 252. L'an 1 de l'ère selon laquelle ces monnaies doivent être comptées est donc équivalent à l'an 31/0 av. J.-C. Il se coïncide ainsi avec l'an 1 de la bataille d'Actium qui a eu lieu le 2 septembre 31 av. J.-C.⁸⁰. De plus, en calculant la date 249 selon ce comput, on s'aperçoit qu'elle tombe en 218/9. Elle est par conséquent produite quelques mois après l'acclamation d'Élagabal comme empereur et la mort de ses rivaux Macrin et son fils Diaduménien⁸¹. Je pense donc que l'ère adoptée par Botrys sur les monnaies des émissions 2-5 est indubitablement celle d'Actium : émission 2 (an 249 = 218/9), émission 3 (an 250 = 219/20), émission 4 (an 251 = 220/1) et émission 5 (an 252 = 221/2). Les raisons de son adoption sous Élagabal ne sont pas claires, à moins que l'on considère qu'elle est restée en usage dans les traditions de la population locale, comme ce fut le cas de l'inscription de Ma'ad, citée ci-dessus, en 9/8 av. J.-C.⁸². L'absence d'Alexandre Sévère dans l'émission 4 peut être expliquée par sa production avant l'élévation de celui-ci à la dignité de César⁸³.

Le système monétaire

Les monnaies de Botrys peuvent être réparties sur six dénominations appartenant à deux systèmes monétaires différents (tableau 2).

75 I. ECKHEL, *Doctrina Numorum Veterum*, Volumen III, Vienne, 1794, p. 359 (je remercie H. Salamé-Sarkis de m'avoir traduit du latin les propos d'Eckhel). En effet, je n'ai pas retrouvé l'exemplaire décrit par Vaillant en préparant mon corpus.

76 HEAD, *op. cit.*, p. 791 ; BABELON, *op. cit.*, p. CLXV.

77 ROUVIER/Ère de Botrys, p. 9-12 ; ROUVIER/Botrys, p. 35-37 (n° 620-627) ; *BMC Phoenicia*, p. lx et p. 93, n° 1-2 ; SEYRIG/Ères pompéienne, p. 77-78 (Antiquités syriennes, V, 1958, p. 96-97).

78 D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 1996, p. 177. Hill place l'élévation d'Alexandre Sévère à la dignité de César le 10 juillet 211 ap. J.-C. (*BMC Phoenicia*, p. lx, note 3).

79 Selon le calendrier macédonien, l'année 220/1 commence le 1 octobre 220 et se termine le 30 septembre 221.

80 Pour la date de la bataille d'Actium, voir : GREEN, *op. cit.*, p. 745.

81 Élagabal est acclamé empereur à Émèse le 16 mai 218. Macrin et Diaduménien sont défaits et assassinés en juin 218 (KIENAST, *op. cit.*, p. 169-172).

82 Il s'agit en effet de son unique usage sur les monnaies de la Phénicie à cette époque (cf. *supra* n. 48).

83 Les émissions monétaires sont généralement produites en début d'année. Dans le cas de l'émission de l'an 220/1, elle aurait été frappée entre octobre et décembre 220.

Émission	1 ^{ère} dénom.	2 ^e dénom.	3 ^e dénom.	3 ^e dénom.	4 ^e dénom.	5 ^e dénom.	6 ^e dénom.
	adyton (8) mm/g	adyton (8) mm/g	adyton (6) mm/g	Dionysos mm/g	adyton (6) mm/g	grappe mm/g	Baal mm/g
Ém. 1 37/6 C.						20-17/~5-~4 (3 ex.) S. 1	14/3-2 (1 ex.) S. 2
Ém. 2 218/9 É.					23/6-5 (1 ex.) S. 3		
Ém. 3 219/20 É.	30-29/19-18 (1 ex.) S. 4			24/9-8 (1 ex.) S. 5			
Ém. 4 220/1							
É.		29-28/13-12 (2 ex.) S. 6	27-26/10-9 (1 ex.) S. 8				
J.S.		28-26/13-11 (2 ex.) S. 7					
Ém. 5 221/2							
É.			26-23/11-7 (11 ex.) S. 9				
A. S.			26-23/10-7 (5 ex.) S. 10				

Tableau 2

(dénom. dénomination : S. série ; ex. exemplaire ; C. civique ; É. Élagabal ;
J. S. = Julia Soemias ; A. S. Alexandre Sévère)

Celui des monnaies civiques englobe la 5^e dénomination, distinguée par le type de la grappe de raisin (série 1, 20-17 mm/~5-~4 g)⁸⁴, ainsi que la 6^e dénomination, allouée au type de Baal (série 2, 14 mm/3-2 g). La valeur faciale de cette dernière semble équivalente à la moitié de la première. De premier abord, certaines corrélations pourraient être établies entre le module des monnaies de la 5^e dénomination et ceux de certaines monnaies émises par des cités phéniciennes au cours de la période du gouvernement de Marc Antoine et de Cléopâtre VII (37/6-32/1 av. J.-C.) ; Arados, Marathos, Orthosia et Tripolis ayant

84 Pour ROUVIER Botrys, n° 620, il s'agit d'un chalque.

produit des monnaies mesurant 21-20 mm entre 37/6 et 35/4 sous Marc Antoine, pour les deux premières, ainsi qu'en 36/5 et 35/4 sous Cléopâtre VII, pour les deux dernières. Mais l'examen des poids de ces monnaies (8-6 g) montre que la 5^e dénomination de Botrys (~5-~4 g) leur est inférieure (tableau 3)⁸⁵.

Date	Arados mm/g	Marathos mm/g	Orthosia mm/g	Tripolis mm/g	Botrys mm/g	Bérytos mm/g	Sidon mm/g	Tyr mm/g
37/6		20/8 M. A.			20-17/~5-~4 14/3-2 C.			21/10-9 C.
36/5	20/8-7 M. A.		21/8-7 20-19/7-5 Cl. VII	21/8-6 Cl. VII		24-23/10-9 Cl. VII	23-20/6-5 C.	
35/4	20/6,05 M. A.		21/8-7 Cl. VII				22/6-5 C.	
34/3	23/4-3 C.							
32/1						24-22/9-8 Cl. VII		

Tableau 3

(M. A. = Marc Antoine ; Cl. = Cléopâtre VII ; C. = civique)

Un nouveau système monétaire est adopté dans les émissions 2-5 sous Élagabal. Il est fondé sur quatre dénominations qui n'englobent aucune des civiques. Ces nouvelles dénominations ne sont cependant pas mises en circulation en même temps. Ceci doit sans doute être mis en rapport avec les besoins des locaux ; la 3^e dénomination étant omniprésente sauf dans l'émission 2. Ainsi, la 4^e dénomination (23 mm/6-5 g ; série 3), distinguée par le type de l'adydon à six colonnes au revers, est d'abord produite en 218/9 dans l'émission 2 d'Élagabal. Les 1^{re} et 3^e dénominations sont introduites lors de l'émission 3 d'Élagabal en 219/20. Leurs revers sont respectivement marqués par les types de l'adyton à huit colonnes (30-29 mm/19-18 g ; série 4) et le type de Dionysos (24 mm/9-8 g ; série 5). La 2^e dénomination est produite lors de l'émission 4 en 220/1. Son revers porte le type de l'adyton à huit colonnes sur les monnaies de la série 6 d'Élagabal et la série 7 de Julia Soemias. Elle se distingue de la 1^{re} dénomination par son poids qui est nettement plus léger et son diamètre plus réduit (29-26 mm/13-11 g ; séries 6-7). La 3^e dénomination est allouée à la série 8 d'Élagabal au type de l'adyton à six colonnes de la même émission 4 (27-26 mm/10-9 g). Ce type est repris pour la même dénomination

⁸⁵ Les rapports entre modules et poids sont cruciaux pour déterminer la valeur faciale des monnaies en bronze.

lors de l'émission 5 en 221/2. Elle est attribuée à Élagabal (26-23 mm/11-7 g ; série 9) ainsi qu'à Alexandre Sévère César (26-23 mm/10-7 g ; série 10)⁸⁶.

Les moyennes des poids des monnaies montrent que la 1^{re} dénomination (18,88 g) est une fois et demi plus lourde que la 2^e (12,36 g), deux fois plus lourde que la 3^e (8,67 g) et trois ou quatre fois plus lourde que la 4^e (5,30 g)⁸⁷.

Cité	1 ^{re} dénom. mm/g	2 ^e dénom. mm/g	3 ^e dénom. mm/g	4 ^e dénom. mm/g	5 ^e dénom. mm/g
Arados	31-26/24-18		23-21/9-8		
Césarée du Liban/Arqa	30-27/20-17		25-23/13-8		19-18/5-4
Orthosia			25-24/11-8		20-19/5-3
Tripolis	31-28/20-14		26-23/12-7	21-18/7-5	18-17/4-3
Botrys	30-29/19-18	29-26/13-11	26-23/11-7		23/6-5
Byblos	33-30/21-16	30-24/14-10	25-23/9-7		18-17/6-4
Bérytos	32-27/22-14	27-23/14-9	21/9,92		20-18/6-4
Sidon	32-29/24-16	27-26/14-11	26-23/11-7	21-20/7-5	20-18/5-3
Tyr	31-29/20-14	28-26/13-12	26-24/11-8		21-17/6-3

Tableau 4

Le tableau 4 présente les systèmes monétaires des cités phéniciennes sous Élagabal dans leurs lignes générales⁸⁸. On peut y distinguer cinq dénominations différentes, dont quatre correspondent aux dénominations de Botrys, avec *grosso modo* les mêmes rapports entre les moyennes des poids⁸⁹. Il est donc vraisemblable de considérer l'existence d'un système monétaire général qui fut adopté en Phénicie à cette époque, et ce malgré les quelques variations minimales décelées dans le tableau⁹⁰. Cette hypothèse peut être étayée par les trouvailles monétaires effectuées lors des fouilles archéologiques menées à Beyrouth. Ces dernières ont montré, sous Élagabal, la circulation d'une bonne

86 Selon ROUVIER/Botrys, n^{os} 623-627, mes 1^{re} et 2^e dénominations sont équivalentes à des « dichalques », tandis que mes 3^e et 4^e dénominations sont des « chalques ».

87 Je rappelle qu'il est inutile d'étudier les médianes, les modes et les poids interquartiles en raison de l'insuffisance de la plupart des échantillons rassemblés.

88 À l'exception de Bérytos, on ne dispose, pour le moment, d'aucune étude exhaustive sur les systèmes monétaires des cités phéniciennes à cette époque (pour Bérytos, voir : SAWAYA/Histoire, p. 316-317 et SAWAYA à paraître). Le présent tableau n'est par conséquent que provisoire.

89 Ces mêmes rapports sont également observés dans le système monétaire civique de Bérytos, formé de quatre dénominations, adopté à partir de son ère « d'autonomie » en 81-0 av. J.-C. jusqu'à la fondation de la colonie romaine en 15 av. J.-C. (voir SAWAYA/Histoire, p. 305 ; SAWAYA à paraître).

90 Il faut tenir compte du fait que les monnaies de bronze avaient un caractère fiduciaire et qu'elles étaient destinées à une circulation locale. Leurs poids et diamètres n'étaient par conséquent pas aussi soignés que ceux des monnaies d'or et d'argent. Il faut également tenir en compte des frais annuels irréguliers qu'auraient subi les monnaies après leur mise en circulation.

proportion de monnaies étrangères à la cité appartenant principalement à des cités phéniciennes. Ceci n'aurait pas eu lieu si les dénominations des monnaies ne se correspondaient pas⁹¹.

Ayant démontré l'existence de certaines corrélations entre les dénominations coloniales bérytains et celles de l'atelier de Rome sous l'Empire⁹², il serait donc possible de suggérer que les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e dénominations de Botrys soient respectivement équivalentes aux sesterces, *dupondii*, as et *semis* romains.

Étude typologique

La grappe de raisin de la série 1 fut d'abord prise pour un diota ou une amphore par Rouvier puis par Hill⁹³. Elle est en outre décrite comme un bouclier par Baramki et les auteurs du *RPC I*⁹⁴. Seyrig, suivi par Baldus, fut le premier à identifier ce type, avec justesse à mon avis⁹⁵ ; la grappe étant facilement identifiable sur les exemplaires n^{os} 1-3 de mon corpus. Le choix de la grappe de raisin comme type monétaire dans cette cité ne doit pas surprendre ; le mot *Botrys* signifiant « grappe de raisin » en grec. C'est en effet pour cette raison qu'on peut considérer, comme l'ont déjà noté Seyrig, Baldus et Salamé-Sarkis, que la grappe de raisin forme « le type parlant » de la cité⁹⁶. La présence ultérieure de Dionysos au revers de la série 5 d'Élagabal est donc justifiée malgré le fait que Botrys n'a jamais été célèbre pour ses crus à l'époque romaine⁹⁷.

En lisant BOCTPHNΩN au revers de l'unique exemplaire connu de la série Tyché/Baal (n^o 4 de mon catalogue, série 2), Morey l'attribue à Bostra. Il y

91 En effet, ces trouvailles montrent que la circulation monétaire à Bérytos a été partagée par les monnaies coloniales de Bérytos et les « SC » provinciales d'Antioche au cours du premier siècle apr. J.-C. Le taux de circulation des antiochéennes baisse énormément en faveur des bérytains durant le II^e siècle (SAWAYA *Histoire*, p. 220-223 et SAWAYA à paraître). Le terme « monnaies provinciales » est appliqué sur des monnaies romaines émises en Orient destinées à circuler sur le territoire de la province. Les provinciales en bronze d'Antioche portent généralement le buste et la légende impériale au droit, ainsi que les lettres « SC » au revers.

92 SAWAYA *Histoire*, p. 326-328 et SAWAYA à paraître ; et ce malgré le fait que les bérytains sont un peu moins lourdes.

93 ROUVIER Botrys, n^o 620 (diota) et *BMC Phoenicia*, p. lx (amphore).

94 AUB, n^o 1 ; *RPC I*, n^o 4523.

95 SEYRIG Ère pompéienne, p. 77 (= *Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 96) ; BALDUS, *op. cit.*, p. 134.

96 SEYRIG Ère pompéienne, p. 77 (= *Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 96) ; BALDUS, *op. cit.*, p. 134 ; SALAMÉ-SARKIS, *op. cit.*, p. 103, qui précise qu'« au courant de l'époque classique, ses habitants hellénisés, ou peut-être les conquérants eux-mêmes, donnent à la ville le nom Botrys, un nom dont la forme générale rappelle celui que Batroun possédait au cours des époques précédentes, mais dont le sens n'a rien à voir avec la signification originelle du nom ... ».

97 En effet, PLINÉ (XIV, 74) mentionne les vins de Tripolis, Bérytos et Tyr parmi les crus les plus célèbres de la Phénicie sans avoir mentionné celui de Botrys. Voir également à ce sujet : SALAMÉ-SARKIS, *op. cit.*, p. 103.

décrit deux chameaux à la place des lions ailés et propose d'identifier le personnage à Dusarès chevauchant l'un des animaux. Il se fonde dans ce cas sur une inscription nabatéenne trouvée à Pouzzole, dans laquelle deux marchands nabatéens consacrent deux chameaux (en argents ?) à Dusarès⁹⁸. Hill a bien reconnu Baal au revers de cet exemplaire qu'il classe à Bostra et qu'il rapproche au type de Baal retrouvé au revers des monnaies d'Orthosia. Pour lui, les animaux, qu'ils soient panthères ou griffons, sont presque certainement ailés⁹⁹. Quant à Seyrig, il admet le rapprochement établi par Hill tout en le trouvant « inexplicable dans le cadre d'une attribution à Bostra ». Il en déduit que le culte de ce Baal fut commun à plusieurs cités de la Phénicie¹⁰⁰. Plus récemment, Spikerman puis Kindler ont accepté le classement, la description et l'interprétation de Morey¹⁰¹, mais Baldus et les auteurs du *RPC* I ont cependant opté pour Botrys¹⁰².

Ayant examiné l'exemplaire en question, je n'éprouve aucun doute envers les propos de Seyrig. En effet, j'ai pu y lire nettement BOT...HNΩ... La lecture du C entre le O et le T, ainsi que le classement à Bostra et l'identification de deux chameaux et de Dusarès doivent par conséquent être rejetés. Je trouve également que la ressemblance est très frappante entre les types de Baal Botrys et de Baal Orthosia. Ce dernier est représenté coiffé d'une tiare (ou d'un calathos) debout entre deux lions ailés et cornus. On peut parfois distinguer nettement le dieu barbu, engainé, dont les compartiments sont marqués par des globules, tenant une sorte de sceptre à crochet par la main droite et ayant un croissant, parfois surmonté d'un astre, sur la tiare. Babelon puis Rouvier ont identifié cette divinité à Dionysos Pogôn à cause de sa barbe et l'ont décrit dans un char attelé par deux panthères ailées. Hill pense qu'il faut plutôt y voir Kronos à cause de la « harpè » qu'il tient de la main droite¹⁰³. Seyrig opte dans ses notes pour l'appellation « Baal Orthosia », mais identifie les animaux à des lions. Baldus et les auteurs du *RPC* I ont cependant décrit Baal debout dans un chariot attelé par deux lions, pour le premier, ou deux griffons, pour les der-

98 C.R. MOREY, *Dusares and the Coin-Types of Bostra, Catalogue of the Coinage of Bostra, Appendix II to division II, section A, part 4 of the publications of the Princeton University archaeological expedition to Syria in 1904-1905 and 1909*, Princeton, 1914, p. 11, n° 1. Pour l'inscription de Pouzzole, voir : *Corpus Inscriptionum Semiticarum, Pars Secunda : Inscriptiones Aramaicas Continens*, I, Paris, 1889, p. 183-184, n° 157.

99 G.F. HILL, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Catalogue of the Greek Coins of Arabia, Mesopotamia and Persia (Nabataea, Arabia Provincia, S. Arabia, Mesopotamia, Babylonia, Assyria, Persia, Alexandrine Empire of the East, Persis, Elymais, Characene)*, London, 1922, p. XXVIII.

100 SEYRIG *Ère pompéienne*, p. 77-78 (*Antiquités syriennes*, V, 1958, p. 96-97).

101 A. SPIKERMAN, *The Coinage of the Decapolis and the Provincia Arabia*, Jerusalem, 1979, n° 4 ; A. KINDLER, *The Coinage of Bostra*, Warminster, 1983, p. 60 et 105, n° 1.

102 BALDUS, *op. cit.*, p. 134 ; *RPC* I, n° 4524.

103 Voir BABELON, *op. cit.*, n° 1487-1490 et 1493-1496 ; J. ROUVIER, *Numismatique des villes de la Phénicie : Dora, Einhydra, Marathos, Orthosia, JLN*, 4, 1901, n° 867-870, 872, 874, 876 et 881 ; *BMC Phoenicia*, p. lxxvii.

niers¹⁰⁴. L'identité de ce dieu rencontré au revers des monnaies de Botrys et d'Orthosia est judicieusement précisée par H. Salamé-Sarkis, qui y voit un grand dieu de l'orage et de la fécondité cosmique entre deux lions ailés en démontrant que ses origines doivent remonter au III^e millénaire av. J.-C. en Assyrie¹⁰⁵.

Le temple de Tyché à Botrys est représenté par la façade de son adyton ayant un fronton triangulaire, arché au centre, et un escalier. On y distingue deux variantes : adyton à six colonnes¹⁰⁶ et adyton à huit colonnes¹⁰⁷. Tyché est représentée au centre, sans socle, coiffée de la couronne tourelée, tenant des attributs maritimes (aplustre ou stylis) de la main droite levée et des globules dans la main gauche abaissée. Ces objets que tient la déesse dans les deux mains ont été souvent mal décrits : la stylis prise pour une enseigne et les globules non signalés, à une seule exception, ou identifiés à un aplustre ou des pommes (?)¹⁰⁸. La liste ci-dessous présente les différentes variantes de ces attributs :

- aplustre et deux (?) globules superposés¹⁰⁹ ;
- aplustre et trois globules disposés en forme de triangle¹¹⁰ ;
- aplustre et quatre globules disposés en forme de carré¹¹¹ ;
- stylis et un globule (?)¹¹² ;
- stylis et deux globules superposés¹¹³ ;
- stylis et deux globules en diagonale¹¹⁴ ;
- stylis et trois globules disposés en forme de triangle¹¹⁵ ;
- stylis et quatre globules disposés en forme de carré¹¹⁶.

La représentation de l'adyton du temple de Tyché par deux variantes ne doit pas être interprétée par l'existence de deux temples dédiés à cette déesse à

104 BALDUS, *op. cit.*, p. 134 ; *RPC* I, n° 4501-4506 (Orthosia) et 4524 (Botrys).

105 Pour l'étude en détail, voir H. SALAMÉ-SARKIS, Le dieu de Râs ach-Chaq'a - Théoupropon, à paraître dans *Syria*.

106 N° 5 et 12-28.

107 N° 6 et 8-11.

108 Voir par exemple ROUVIER/Botrys n° 623, 625 et 627.

109 N° 13.

110 N° 12 (Lindgren et Kovaes y voient des pommes (?) dans la main gauche et la main droite levée vide), 14, 15 (Baramki y décrit Tyché tenant une enseigne de la main droite et un aplustre de la gauche) et 24-26.

111 N° 8, 11 et 16.

112 N° 20.

113 N° 17-18 (la stylis est prise pour un sceptre sur le n° 18 par LE RIDER et SEYRIG, *op. cit.*, p. 17-18, n° 338, qui décrivent les deux globules), 21, 22 (pour Baramki, Tyché tient une enseigne de la main droite et un aplustre de la gauche) et 27 (Hill décrit Tyché tenant long sceptre de la main droite et aplustre (?) de la gauche).

114 N° 10 et 28.

115 N° 19 et 23.

116 N° 5 (Mørkholm décrit une enseigne et ne signale pas les globules), 6 (Hill voit une enseigne (?) et ne note pas les globules) et 9.

Botrys : l'un avec adyton à six colonnes et l'autre avec adyton à huit colonnes. Je pense qu'elle résulte plutôt d'une certaine liberté dont a joui le graveur des coins. En effet, si l'on examine le tableau 2, on remarque que l'adyton à huit colonnes est réservé aux 1^{er} et 2^e dénominations (30-29 mm et 29-28 mm), tandis que l'adyton à six colonnes est alloué aux 3^e et 4^e dénominations (26-23 mm). Il est donc clair que le nombre des colonnes de l'adyton doit être mis en rapport avec les modules des monnaies en question, d'autant plus qu'aucun vestige archéologique ne prouve l'existence de deux temples de Tyché dans une aussi petite cité comme Botrys.

Tyché fut assimilée à Astarté en Phénicie. Sa représentation avec des attributs maritimes (aplustre ou stylis) n'est pas particulière à Botrys. Un simple survol des types monétaires des autres cités de cette région montre que cette représentation est très commune. Quant aux globules, non rencontrés ailleurs dans le répertoire iconographique de cette déesse en Phénicie, ils peuvent être pris pour des astres, étant donné qu'Astarté avait un aspect astral. Mais H. Salamé-Sarkis, dans une communication personnelle, se demande s'il ne faudrait pas y voir des représentations d'éponges qu'on extrayait jusqu'à la veille de la guerre libanaise en 1975 sur la côte de Batroun, l'actuelle Botrys¹¹⁷.

Conclusion

La quantité des monnaies connues de Botrys dans les collections publiques et privées est certes maigre. Mais leur étude approfondie montre que cette cité a seulement produit cinq émissions de bronzes, appartenant toutes à l'époque romaine.

L'émission 1 est formée de monnaies civiques frappée en l' « an 28 » qui doit être calculé selon l'ère pompéienne en Phénicie. Elle célèbre un certain statut de cité « autonome » résultant d'une volonté de Marc Antoine en 37/6 av. J.-C., qui a donné au même moment Orthosia, Tripolis et Bérytos à Cléopâtre VII.

L'atelier de Botrys est fermé juste après cette émission et ne sera rouvert que sous Élagabal pour produire les émissions 2-5. Les monnaies de ces dernières portent les dates « 249 », « 250 », « 251 » et « 252 » qui doivent être comptées selon l'ère d'Actium et qui correspondent respectivement à 218/9, 219/20, 220/1 et 221/2 apr. J.-C. Elles reflètent une certaine évolution du statut de Botrys par rapport à d'autres localités phéniciennes de moindre importance sous Élagabal. Mais l'absence du titre *colonia* sur les monnaies suggère que cette évolution est restée très limitée, puisque la cité ne fut pas élevée au rang de colonie romaine ; au contraire de Césarée du Liban/Arqa et de Sidon¹¹⁸.

La médiocrité de l'activité monétaire de l'atelier de Botrys reflète sans doute sa situation économique peu développée, notamment en la comparant à

117 Sur l'extraction de l'éponge à Batroun, voir : SALAMÉ-SARKIS, *op. cit.*, p. 102.

118 Voir par exemple *BMC Phoenicia*, n° 7-8 (Césarée du Liban/Arqa) et 229-286 (Sidon).

celles des autres cités de la Phénicie. Mais quelle sorte de monnaie fut utilisée par les Botryéniens au cours de cette longue période d'inactivité d'environ deux cent cinquante années qui séparent l'émission 1 (37/6 av. J.-C.) de l'émission 2 (219/8 ap. J.-C.) ? On pourrait avancer l'hypothèse de la circulation des monnaies des deux ateliers les plus proches (Tripolis ou Byblos) ou le plus probablement les provinciales d'Antioche qu'on retrouve abondamment sur différents sites de la Syrie et de la Phénicie à partir de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au II^e siècle de notre ère. La réponse à cette question ne peut pas être précisée pour le moment en attendant les résultats d'éventuelles fouilles archéologiques à Batroun et dans sa région.

Botrys a utilisé deux systèmes monétaires différents pour frapper ses monnaies. Le premier (5^e et 6^e dénomination), adopté pour l'émission 1 de 37/6 av. J.-C., ne semble pas s'inscrire dans un mode régional. Le second (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e dénomination) suit par contre un système général qui fut adopté en Phénicie sous le règne d'Élagabal.

La 3^e dénomination est présente dans quasi toutes les émissions sous cet empereur. Sa production avec 13 coins de droit identifiés lors de l'émission 5 reflète sans doute un grand besoin éprouvé par les locaux. Mais pourquoi ces derniers n'ont pas produit les trois autres dénominations en plus grandes quantités ? Est-ce qu'ils ont compensé ce manque par des monnaies étrangères ? Est-ce que les quantités produites étaient suffisantes aux transactions commerciales quotidiennes ? Seule l'étude de la circulation monétaire à Botrys peut livrer la réponse exacte.

En ce qui concerne la typologie, il est clair que le type décrit jadis comme un diota, une amphore ou un bouclier n'est autre qu'une grappe de raisin. Il doit être simplement interprété comme le « type parlant » de la cité. Ceci ne signifie guère que Botrys fut réputée pour autant pour une grande production de vin, et ce malgré la présence de Dionysos également au revers des monnaies de la série 5 de l'émission 3. Le Baal, attesté au revers des monnaies de la série 2 (émission 1), doit désormais être identifié au grand dieu de l'orage et de la fécondité cosmique représenté debout entre deux lions cornus et ailés. Finalement, aucun indice ne permet de considérer qu'il existait deux temples de Tyché à Botrys représentés au revers des séries 3-4 et 6-10 des émissions 2-5 : l'un avec une façade à huit colonnes et l'autre à six colonnes. Il s'agit en effet de la représentation de l'adyton du même temple que le graveur des coins a exécuté en fonction du module des monnaies.



ΣΑΥΑΥ. Le monnayage de Botrys en Phénicie

